

Compte rendu de la séance du 23/06/2016

Convocations : 17/06/2016

Affichage : 24/06/2016

Présents : Jean-François CORNIQUET, Philippe DUPONT, Serge OUTURQUIN, Patrick BETTIOL, Pierre-Jean BOUTELLIER, Fabrice ELOY, Réjane FARCY, Sylvie HESDIN, Pierre LEGRAND, Jacques VAN OVERBEKE, Michel WATIN

Excusée :

Absent :

Secrétaire de séance : Patrick BETTIOL

Le compte rendu de la séance du 14/04/2016 est approuvé à l'unanimité.

Mise en œuvre du Schéma Département de Coopération Intercommunale

Après avoir entendu les précisions concernant la fusion des trois intercommunalités pour le 1^{er} janvier 2017 : Communauté de Communes du Sud-Ouest Amiénois, Communauté de Communes du Contynois et Communauté de Communes de la Région de Oisemont qui formeront une communauté de communes dite XXL composée de 120 communes et 38 243 habitants (1 des 15 plus importantes communautés de France) et représentée par environ 150 délégués, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de donner un avis favorable sur ce projet de périmètre.

Présentation et approbation du rapport eau potable 2014 et du rapport d'activité TRINOVAL

Eau potable : Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire le conseil Municipal décide à l'unanimité d'approuver à l'unanimité le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2014 et décide de : transmettre aux services préfectoraux la présente délibération de mettre en ligne le rapport et sa délibération sur le site www.services.eaufrance.fr et de renseigner et publier les indicateurs de performance sur l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement.

Trinoyal : après avoir pris connaissance du rapport annuel 2015 et des informations suivantes : le syndicat regroupe 98 897 habitants (66 312 dans la somme, le reste dans l'Oise) La déchèterie de Loeully a enregistré 21 515 visites en 2015, le volume moyen de déchets produit par habitant s'élève à 321.40 kg par an, Conseil Municipal décide à l'unanimité d'approuver le rapport d'activité 2015.

Sauvegarde des données informatique

Deux solutions sont proposées : sauvegarde sur disque dur ou sauvegarde externalisée en ligne. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'opter pour la sauvegarde sur disque dur et de valider le devis de la société Idéation Informatique soit deux disques durs, configuration et installation du système de sauvegarde soit 453.60 € TTC

Evolution du logiciel population - élections

Migration du logiciel actuel Magora devenu obsolète vers le logiciel E-Magnus gestion de la relation citoyen. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le devis de notre prestataire informatique pour un montant de 735 € TTC

Logement OPSOM

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la possibilité de renouveler l'opération de création de logements aidés par l'OPSOM

Travaux à la Mairie

Changement de la porte d'entrée et peinture, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de faire réaliser ces travaux. Le dossier accessibilité sera à réétudier.

Décision modificative

Afin de pouvoir rembourser la caution versée par Véolia lors de la signature du contrat d'affermage au 1^{er} janvier 2013 le Conseil Municipal décide d'adopter la décision modificative suivante : c/165 + 2500 € et c/617 - 2500 €

Assurance

Suite à différentes difficultés rencontrées avec la SMACL, l'assurance de la commune, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est en train d'étudier la proposition du GROUPAMA. Une fois l'étude des conditions générales faite le Conseil Municipal sera interrogé à ce sujet.

Journées Européennes du Patrimoine

Les organisateurs des JEP ont présenté leur projet qui concerne la guerre 14-18. La commune prendra à sa charge la location et l'achat du matériel nécessaire soit 300 € au total.